

LES RETRAITES ENCORE DANS LE COLLIMATEUR DU GOUVERNEMENT ! **TROP C'EST TROP !**

Actuellement, se discute au Parlement le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale).

Le déficit de la Sécurité sociale en 2014 est de 15,4 milliards d'euros. Peu de médias ou d'hommes politiques, et encore moins de patrons, ne s'étendent sur les raisons de ce déficit.

La principale raison réside dans l'effondrement des recettes et non l'inflation des dépenses !

Le pacte de responsabilité prive la Sécurité sociale de 6,2 milliards d'euros en exonérations des cotisations patronales.

Les fraudes patronales entraînent un manque à gagner de 20 à 25 milliards d'euros.

La logique voudrait que l'on s'en prenne aux racines du mal ! Encore une fois, il n'en sera rien. Les propositions examinées exigent :

- 500 millions d'économies supportés par les agents de la Sécurité sociale.
- 700 millions d'économies supportés par les familles.
- 3,2 milliards d'euros d'économies sur l'assurance maladie.

Encore une fois, les retraités sont appelés à payer la note !

Pour tous ceux dont le revenu est supérieur à 13 900 euros pour une part et à 21 322 euros pour deux parts, il est question de porter la CSG de 3,8% à 6,6% !!

Après la baisse des retraites suite aux réformes, la suppression de la demi-part pour les veuves, la suppression du crédit d'impôts pour avoir élevé trois enfants, la taxe de 0,30% pour financer soi-disant la perte d'autonomie, le blocage des pensions pendant deux ans, voilà maintenant le doublement de la CSG !!

Faire des cadeaux au Patronat et prendre les salariés et retraités comme cible, c'est du grand art !

A n'en pas douter, les conditions de vie vont continuer de se dégrader et le déficit à enfler.

L'UCR-CGT appelle toutes ses Organisations, tous les retraités à manifester vigoureusement leur opposition à un tel projet.

Nouvel attentat et menaces contre 2 salariés militants CGT de la Société Générale en Corse.

Un nouveau cap a été franchi dans l'ignoble et la crapulerie. Nos 2 camarades salariés de la société générale en Balagne ont subi une nouvelle agression. Le véhicule de sofia et de Yoann a été complètement détruit à l'explosif. Sur le mur de leur résidence à Calvi un cercueil a été dessiné avec l'inscription « dernier avertissement ».

La CGT condamne de tels actes déjà perpétrés une 1^{ère} fois au mois de mai dernier.

Ces salariés ont obtenu leur affectation en Corse en toute légitimité. Sofia est originaire de Saint Florent et a souhaité tout simplement revenir travailler dans son pays.

Malheureusement nos 2 camarades sont depuis la cible de menaces et d'attentats ; accusés honteusement de prendre la place « d'autres Corses ». Voilà où peuvent mener des revendications de « préférence nationale » ou de « corsisation » dans une Région où la violence est quotidienne.

Comment accepter que des salariés qui ne demandent qu'à travailler et à vivre honnêtement de leur travail puissent subir un tel acharnement et une telle violence.

Cet acte odieux doit être condamné par tous les syndicats de salariés. Légitimer de tels procédés c'est nier toutes les valeurs du syndicalisme de solidarités et d'unités.

La CGT apporte tout son soutien à nos 2 camarades et demande que les lâches auteurs de tels actes ainsi que leurs éventuels commanditaires soient rapidement identifiés, jugés et condamnés.



**prud'homales :
Les sénateurs s'en prennent à la
démocratie sociale !**

Le Sénat a voté¹ le projet de loi Rebsamen portant sur la désignation des conseillers prud'hommes et le report des mandats jusqu'à fin 2017.

Ce projet de loi, présenté en procédure accélérée, prévoit notamment de donner tout pouvoir au gouvernement par ordonnance pour passer d'un mode d'élection au suffrage universel à un mode de désignation des conseillers prud'hommes. Ainsi, le gouvernement veut désigner les conseillers prud'hommes en usurpant la loi sur la représentativité dédiée exclusivement aux élections des représentants du personnel.

Pourtant, l'opposition à ce projet est très forte.

Près de 75 000 personnes ont ainsi, notamment, [signé la pétition](#) lancée par la CGT pour exiger la tenue des élections. Pour la journée du 14 octobre, des centaines de motions ont été adressées au Président du sénat, des déclarations unitaires départementales ont été diffusées, des rassemblements et des conférences de presse se sont tenues, des grèves d'audience ont eu lieu.

Au Conseil Supérieur de la Prud'homie (CSP) CGT, CFE-CGC et FO se sont prononcés contre le projet de loi.

S'ajoute le soutien de Solidaires et de la FSU qui ne siègent pas au CSP, ainsi que du Syndicat de la Magistrature et du Syndicat des Avocats de France.

Si tout le monde s'accorde sur le fait que le taux de participation des salariés aux dernières élections 2008 n'est pas satisfaisant et que la simplification de son organisation est nécessaire, le gouvernement ne peut pas y remédier en supprimant purement et simplement les élections !

Pour la CGT, alors que le projet de loi doit passer en décembre à l'Assemblée nationale pour une adoption définitive, il y a urgence à mettre en place un groupe de travail au sein du CSP, comme elle le revendique depuis 2008, afin de trouver des solutions garantissant une plus grande participation des salariés aux élections prud'homales.

Contrairement au gouvernement, la CGT a des propositions à soumettre au débat :

- > rapprocher le vote aux élections prud'homales dans l'entreprise en lien avec les IRP,
- > simplification des listes,
- > faciliter le vote des chômeurs, etc.

La CGT, ses organisations, ses conseillers prud'hommes continueront à agir pour que ce projet soit définitivement enterré et que s'ouvrent enfin de véritables discussions permettant d'aboutir à des solutions alternatives dans l'intérêt des salariés et de la justice du travail.

Montreuil, le 15 octobre 2014

¹ Seuls 32 sénateurs ont voté contre (Les Communistes, les Verts et 4 socialistes).

Signez la pétition !

BILLET D'HUMEUR

**Dîner de cons
au G 20 !**

Des dirigeants bien ou mal élus se réunissent régulièrement pour examiner en dehors de leurs électeurs la meilleure façon de faire vivre luxueusement le système qui fabrique plus de misère dans le monde que d'emplois pérennes.

Que peuvent-ils se dire entre la poire (à gruger) et le fromage (à partager) ?

Eh bien moi mon cher, j'ai comme mon prédécesseur lancé une guerre à moi !

Mais moi, j'ai rempli à 150% mes prisons de tous ces vanu-pieds de chômeurs.

Moi, je dis rouge à la population et fait bleu marine une fois le pouvoir en main.

Moi, mes transnationales me demandent de bien travailler et je pique le fric des salariés, des chômeurs, des malades, des retraités etc...

Moi, mon truc c'est de parler partout de la paix et je vends des armes partout à tout le monde et bien sur aux terroristes.

Moi, je dis qu'il faut réformer et je cherche à remettre sur pied les droits d'il y a presque un siècle, c'est dire quasiment rien.

Il paraît qu'il n'y a plus de tabous (de ficelle-de cheval-de course ...)

**T'as raison mon frère,
à la prochaine manif !**

Notre camarade Claude Cassé vient de décéder après de longues années de maladie l'Union Départementale CGT et l'Union Syndicale des retraités veut saluer sa mémoire.

Il a été de ceux, qui toute leur vie ont lutté pour l'émancipation des travailleurs, au premier rang des luttes de 1989 et 1995 il a été un dirigeant de haut niveau disponible et à l'écoute des salariés, à l'initiative de la mise en place de la formation syndicale et secrétaire à l'organisation il a marqué l'histoire de notre syndicat dans le département. Nous saluons et apportons notre soutien à sa femme Monique et à ses filles.

l'UD cgt2b et l'USR 2b